



API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Liste Comptes Rendus :

- 25/05/2021 : [CR 1ère Réunion Mairie - Sécurité/Circulation](#)
- 15/12/2021 : [CR 2ème Réunion Mairie - Sécurité/Circulation](#)
- 03/02/2022 : [CR 3ème réunion Mairie - Sécurité/Circulation](#)



Réunion du 15 décembre à la Mairie

- Mme Boubidi : Conseillère déléguée au projet « Dessine-moi ta cour » auprès de Cathy Clouscard-Martinato, 8e Adjointe à Mme le Maire, déléguée à l'Education, à la parentalité et à l'accueil de loisirs éducatif
- M. Baca : Pôle Éducation Loisirs Éducatifs et Activités Physiques et Sportives - Service Éducation Affaires Scolaires
- Pierre Moreau : Parent élu API Hélène Boucher maternelle
- Amel Hadrouf : Parent élu API Hélène Boucher élémentaire



API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Pour mémoire, le périmètre du groupe scolaire Hélène Boucher sur la carte scolaire





API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Carte présentée
lors de la
réunion

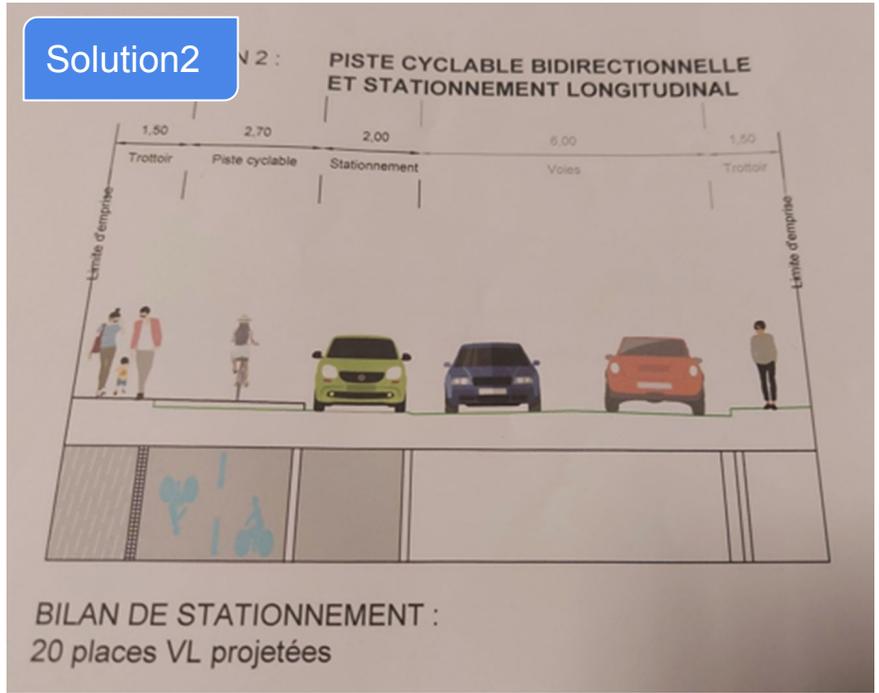
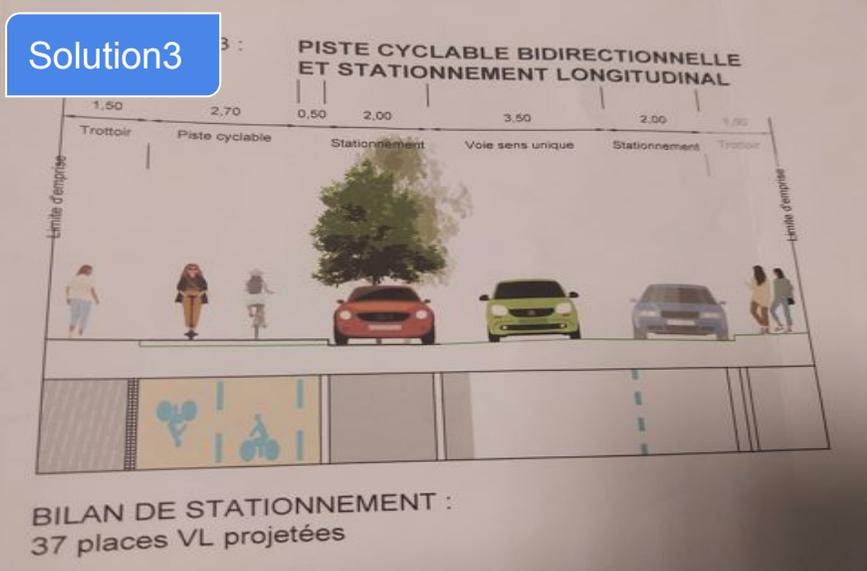
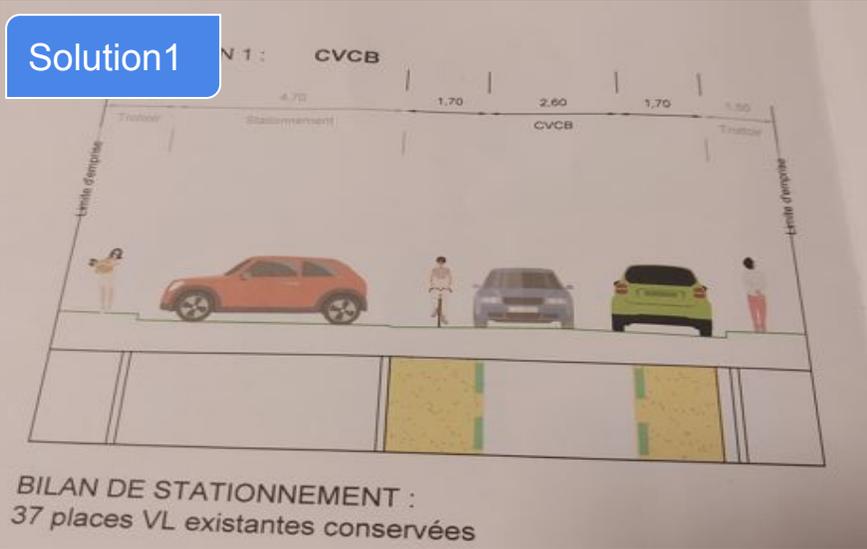




API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Les solutions





> DÉTAIL DES SOLUTIONS

Solution	Aspects sécurité	Circulation des voitures	Places de parking	Travaux	Délai	Impacts espérés	Impacts redoutés	à horizon de la restructuration de l'école
Solution 1	chaussée partagée entre automobilistes et cyclistes : donc dangereux	à double sens	37 places perpendiculaires (iso périmètre actuel)	marquage au sol, pas de nouveau revêtement des sols	peut-être rapide	pas de grandes différences par rapports à l'actuel.	pas de grandes différences par rapports à l'actuel.	ne pourra pas être revue
Solution 2	piétons et cyclistes sont séparés de la chaussée par les emplacements de parking	à double sens	20 places longitudinales	nouveau revêtement des sols, travaux conséquents	pas avant 2 ans	circulations sécurisée	la réduction du nombre de places peut induire des tensions	ne pourra pas être revue
Solution 3	piétons et cyclistes sont séparés de la chaussée par les emplacements de parking	en sens unique (du portail CP-CE vers le portail maternel)	37 places longitudinales	nouveau revêtement des sols, travaux conséquents	pas avant 2 ans	circulations sécurisée	le sens unique peut induire des problèmes de circulation plus loin, dans les rues adjacentes (notamment chemin des Carrières)	ne pourra pas être revue
Solution 4	moins de passage en voiture à proximité des portails	en sens unique (du portail CP-CE vers le portail maternel)	37 places perpendiculaires (iso périmètre actuel)	marquage au sol, pas de nouveau revêtement des sols	peut-être rapide	réduit le flux de voiture	le sens unique peut induire des problèmes de circulation plus loin, dans les rues adjacentes (notamment chemin des Carrières)	pourra être revue dans le cadre de la restructuration de l'école

A noter :

Dans le cadre de la restructuration de l'établissement, l'environnement sera également prise en compte dans le projet en regard des nouvelles entrées/sorties, éventuel nouveau bâti et donc le sens de circulation sera impacté dans le projet. L'étude doit se faire à partir de 2024.

La proposition ici est de trouver une solution possible à mettre en place à court terme (2022) pour améliorer la circulation et la sécurité



> En complément des solutions 1/3

Problème camion livraison YMCA :

Suite à la demande de l'équipe API Hélène Boucher lors de la réunion de mai dernier, la Mairie a notifié la structure YMCA de la gêne occasionnée par cette livraison aux heures de déposes des enfants et de prendre les actions nécessaires pour décaler cette livraison ou de trouver un autre lieu de livraison que le chemin de Millasis qui n'est pas prévu à cet effet.

Malgré cette action, les livraisons se font toujours, la Mairie prend l'action de notifier à nouveau la structure YMCA. Dans le cas d'une récurrence, un courrier de Mme le Maire sera envoyé pour prendre les actions nécessaires et durables.

Places de parking de l'école indisponibles le matin :

Pour palier aux problèmes de places de parking indisponibles dès le matin pour les usagers de l'école (parents,...), la Mairie propose de mettre cette zone en zone bleue

Places de parking devant l'école (cours CMx)

les places de parking ne sont plus accessibles à cause de Vigipirate (accès direct à l'Algeco) > une solution pour récupérer ces places seraient de ne plus utiliser cet Algeco, cela pourra être rendu possible avec le plan de restructuration de Hélène Boucher dont l'objectif est la suppression des Algeco en fonction de la réduction des effectifs de l'école (1 classe déjà supprimée cette année)



> En complément des solutions 2/3

Allée de la Roseraie :|

le cas de cet axe sera également adressé: la Mairie prend en compte la proposition d'en interdire l'accès (sauf riverains) sur les temps de dépôts et de récupération des enfants à l'école.

Chemin des carrières

Pour éviter les voitures qui se garent au bout du rue ce qui rend dangereux le croisement > voir la possibilité de mettre des plots

Dangerosité des Trottoirs au regard des voitures qui se garent (cf. photo sur slide suivant)

Voir la possibilité de rajouter des plots comme cela peut se faire devant des écoles primaires pour limiter le débordement des voitures sur le trottoir.



> En compl ment des solutions ^{3/3}





La suite

>@API : partager les solutions aux parents de l'équipe API Colomiers (+ autres parents ?)

>@Mairie : se renseigner auprès de Toulouse Métropole sur les structures matérielles à mettre en place dans le cas d'un chemin à sens unique

>Rdv à fixer 2ème 15aine de janvier avant le prochain Conseil d'école pour partager l'avancement des actions ci-dessus.



API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Réunion du 03 février 2022 à la Mairie



Présents :

Mairie :

M. Thierry BACA

M. Carosse : Police municipale, pour apporter l'expérience d'autres écoles (Lamartine).

M. Olivier Desjean : Pôle Qualité relation usagers, visio en mai 2021 qui avait évoqué les problèmes de circulation, avait été évoqué la mise en place d'une voie centrale banalisée

Mme Laurence MORENO : Pôle Education Loisir Educatif

Mme Sophie BOUBIDI

API Hélène Boucher Maternelle et Elementaire:

Mme Amel Hadrouf - Élémentaire

Mme Séverine PERIES - Élémentaire

M. Laurent PERIES - Élémentaire

M. Pierre Moreau - Maternelle

Parent Eleve élu Maternelle :

M. Ratnayake



API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Rappel de la démarche :

Les parents élus API Hélène Boucher ont fait un remonté auprès de la Mairie des problèmes de circulation et de sécurité aux abords de l'école (cf. [article et courrier Mairie du 17&18/01/2021](#) + [article du 22/01/2021](#) + [article du 10/02/2021](#))

La réunion du 25/05/2021 ([CR 1ère Réunion Mairie - Sécurité/Circulation](#)) a permis de comprendre le fonctionnement Mairie/Toulouse Métropole sur ces sujets d'aménagement circulation/sécurité, l'objectif de cette réunion était d'avoir des solutions concrètes pour répondre à ces problèmes de sécurité.

Les parents élus API Hélène Boucher ont fait part de différents exemples de solutions qui ont été mis en place sur Colomiers ou Toulouse (ex : sens unique à horaires fixe à Lamartine, voie à écluse,...)

L'étude et l'expertise restant du champ des responsabilités des services de Colomiers et Toulouse Métropole pour répondre au mieux à la configuration de l'établissement Hélène Boucher.



Retour du service de la Mairie :

M. Olivier Desjean : Sens unique sans ajout de places de parking n'est pas intéressant

M. Carosse : confirme que le sens unique n'apporte pas de fluidité et risque de présenter un danger compte tenu de la configuration de la voie (longue et large > permet des accélérations rapides)

Discussion autour d'une proposition de création de 2 dépose minute :

Attention un dépose minute pour la maternelle n'a pas de sens. Le dépose minute pour l'élémentaire aurait plus de sens. D'ailleurs certains parents utilisent déjà cette technique.

A la revue du plan fourni par M. Carosse (cf. planche suivante), le dépose minute tel qu'il est placé induirait des problèmes sur la voie principale.

L'expérimentation d'un dépose minute à l'école Georges Sand a été un échec

Un aménagement va être fait du côté de la zone Roseraie : zone de rencontre partage cycle auto et piéton



API Hélène Boucher COLOMIERS

Association de Parents d'élèves Indépendants

Étude menée par la Police Municipale pour identifier tous les points de difficultés de circulation aux abords de l'établissement Hélène Boucher.





En synthèse :

- Chemin de Millasis :

- le service de la Mairie propose de soumettre la solution d'une phase de test sur 1-2 mois de circulation à sens unique à horaires fixes à Toulouse Métropole sur le chemin de Millasis.
- les parents élus API Hélène Boucher demande à avoir un retour sur les risques associés à ce type de solution d'un point de vue accidentogène (voie longue, large,...) avant de lancer une phase de test.

- Chemin des carrières

- Pour éviter les voitures qui se garent au bout du rue ce qui rend dangereux le croisement > voir la possibilité de mettre des plots (à rediscuter au prochain point Mairie)

- Dangerosité des Trottoirs au regard des voitures qui se garent (cf. photo sur planche 9)

- Voir la possibilité de rajouter des plots comme cela peut se faire devant des écoles primaires pour limiter le débordement des voitures sur le trottoir > Retour de la Mairie : ce sont des places de bus donc aucune possibilité d'aménagement, **le point reste ouvert**

- Disponibilité de places de Parking :

- possibilité de mettre une zone bleue comme cela est fait à l'école Lucie Aubrac
- La possibilité de libérer les places devant la cours élémentaire CMx n'est pas envisageable pour l'instant compte tenu de l'utilisation des Algecos

Prochain Point Mairie : mi-mars